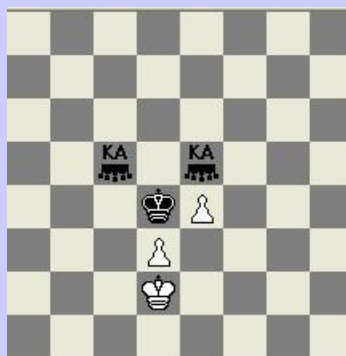


REGLEMENT DU DEFI DU "PAT AIDE DE SERIE"

Le but de ce concours consiste à créer **le pat aidé de série le plus long possible**, aboutissant EXACTEMENT au diagramme ci-dessous, les pièces ç5 et e5 étant des kangourous. Le mode de déplacement du kangourou est défini sur le site du magazine [Phenix](#).



Les règles propres au pat aidé de série doivent être respectées. Ces règles sont définies [ICI](#)

La solution pour parvenir au diagramme final doit être unique.

Dans la position de départ, seules sont autorisées **les pièces orthodoxes et la pièce féérique nommée "kangourou"**.

Dans la position de départ, les pièces de promotion apparentes sont interdites. Par contre, le nombre de Kangourous n'est pas limité.

La position de départ doit être légale.

Dans la position de départ, le roi noir peut être en échec.

Un pion peut se promouvoir en kangourou.

Le classement du concours s'effectuera de la manière suivante :

- 1- **Le plus grand nombre de points** obtenus en multipliant le nombre de coups du problème par le nombre de coups joués par les kangourous à l'intérieur du problème. Ainsi, pour un pat aidé de série de 20 coups comprenant 3 coups de kangourou, le score sera de $20 \times 3 = 60$ points. Pour un 30 coups avec 2 coups de kangourous, le score sera également de 60 points.
- 2- Le plus petit nombre de pièces dans la position de départ.
- 3- La date d'envoi de la composition.

Le score minimum pour participer au concours est de **180 points**.

Un classement annexe sera ouvert pour le plus grand nombre de sauts de kangourous. Le nombre de sauts à réaliser pour figurer à ce classement est de **12** au minimum..

Le concours sera ouvert prochainement sur france-echecs.com, mais l'est dès à présent sur caissa.net. La date limite pour envoyer les compositions est fixée au **31 janvier 2008**.

Les compositions doivent être envoyées par mel à l'adresse suivante : Jchorein@aol.com.

La vérification des problèmes se fera avec l'aide du logiciel POPEYE. Télécharger [POPEYE](#)

